



NOUVEAU DISPOSITIF DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DECHETS REDEVANCE INCITATIVE

ACTIVITE DES ASSISTANTES MATERNELLES Résultats et analyse de l'expérimentation d'utilisation du service **Sens&plus**

Décembre 2013

I. Historique

I.1 Rappel des résultats de l'enquête réalisée au printemps

- Déchets produits généralement chaque semaine : **1 sac de 30L** pour souvent **3 enfants gardés** et portant tous des **couches jetables**.
- Quelques assistantes maternelles inquiètes, craignent de ne pas pouvoir évacuer leurs déchets d'activité une fois par mois, en utilisant le volume prévu de leur bac privé.
 - Inquiétude 1 : augmentation du coût de collecte des déchets,
 - Inquiétude 2 : problèmes d'odeurs,
 - Inquiétude 3 : stockage des bacs.
- Certaines assistantes maternelles sont disposées à aller vers de nouvelles pratiques, mais elles refusent cependant toute contraintes domestiques supplémentaires. Les couches lavables n'ont pas toujours convaincu les assistantes maternelles et les parents. Les résultats sont mitigés : certains parents acceptent que les assistantes maternelles en mettent à leurs enfants, mais eux préfèrent utiliser les couches jetables parce qu'ils trouvent cette pratique contraignante.

I.2 Résultat atelier de réflexion

- Présentation du Smictom, du nouveau dispositif de collecte et de traitement
- Pratiques et solutions mises en œuvre sur d'autres territoires pour l'activité des AM
- Retour d'enquête auprès des AM du territoire : résultats des questionnaires
- Présentation avantages / inconvénients des solutions envisageables : surdotation d'un litrage supérieur ; dotation d'1 bac indépendant ; sacs spécifiques
- Echanges : questions / réponses

En juin, les assistantes maternelles attendaient de connaître le coût du bac supplémentaire ou le coût de la surdotation pour déterminer leur choix en connaissance de cause.

La solution la plus plébiscitée était celle de la surdotation.

Les résultats nécessitent d'être confrontés aux coûts de facturation. Selon ces derniers, le choix des assistantes maternelles peut évoluer.

Actions organisées :

- Courrier adressé en juillet aux AM les informant de la concertation en cours ;
- Mise en ligne du compte-rendu de l'atelier de juin sur le site du Smictom ;
- Expérimentation sur une période Test pour les AM présentes à l'atelier ;
- Organisation d'un nouvel atelier à l'issue de la période test et une fois la nouvelle grille tarifaire connue, pour évaluer les retours d'expérience et identifier la solution la plus consensuelle.
- Opérations de sensibilisation à la réduction des déchets et aux couches lavables pour les parents et AM à mettre en œuvre en partenariat avec les structures et associations de la petite enfance.

II. Expérimentation période test d'utilisation du service

- Période test de 3 mois : sept-oct-nov 2013.

- Nombre et participantes : 12 assistantes maternelles

- o surdotation pour 4 AM
- o bac supplémentaire pour 3 AM
- o maintien du bac au litrage prévu pour le foyer pour 5 AM

II.1. Profils des assistantes maternelles

Indépendantes	RAM Maure-de- Bretagne	Arc en Ciel Bain-de-Bretagne	Cantonale des ass mat Guichen	Assmat des Pays de Vilaine Lieuron (Pipriac)
2	3	2	2	3
- V. Pêcheux (5) (bac privé) - M. Suchet (4) (bac pro, 80L)	- B. Finck (5) (bac pro, 80L) - S. Roger (4) (surdotation) - V. Redon (5) (bac pro, 80L)	- N. Demay (5)(surdotation) - S. Peuzé (surdotation)	- P. Desmons (2) (bac pro, 80L) - A. d'Angeli (bac privé ; pas d'enfant)	- P. Dutrieux (4) (bac privé) - F. Guegan (4) (bac privé) - C. Ramaré (5) (bac privé)

II.2 Résultats selon choix de bac

Bac privé	Nb pers au foyer	Nb enfants à garde	Vol bac	Nb sorties bac
V. Pêcheux	5	2	240 L	Tous les 15 jrs
P. Dutrieux	4	3	180 L	Tous les 15 jrs
F. Guegan	4	3	180 L	Tous les 15 jrs
C. Ramaré	5	3	240 L	Tous les 15 jrs

Surdotation	Nb pers au foyer	Nb enfants à garde	Vol bac	Nb sorties bac
N. Demay	5 pers - 240 L	3	340 L	Toutes 6 sem 1 fois/mois
S. Roger	4 pers - 180 L	3	240 L	Toutes 5 sem 1 fois/mois
S. Peuzé	4 pers - 180 L	4	240 L	1 fois/mois

Bac pro (80L)	Nb pers au foyer	Nb enfants à garde	Vol bac	Nb sorties bac
B. Finck	5 pers - 240 L	3	80L	Tous les 15 jrs
V. Redon	5 pers - 240 L	1	80 L	1 fois/mois bac ménager (pas utilisé bac pro)
M. Suchet	4 pers - 180 L	3	80 L	1 fois/mois
P. Desmons	2 pers - 120 L	4 (3 en couches)	80 L	5 fois en 3mois

II.3 Principaux enseignements

Nombre de sorties de bacs selon type de bac

Nombre de sorties :

- 5 assistantes maternelles sortent 1 fois par mois (parfois toutes les 6 semaines)
(V. Redon, S. Roger, S. Peuzé, N. Demay, M. Suchet)

- 6 assistantes maternelles sortent 1 fois tous les 15 jours
(P. Dutrieux, F. Guegan, C. Ramaré, B. Finck, V. Pêcheux, P. Desmons)

Type de bac :

Bac privé :

Les assistantes avec un bac privé l'ont sorti **tous les 15 jours**.

Surdotation :

Les assistantes maternelles avec une surdotation ont sorti leur bac **1 fois par mois**.

Bac pro :

- Celles avec un bac pro ont sorti leur bac pro et privé **1 fois par mois**.
- 1 n'a jamais eu besoin du bac pro.

III. Conclusion

Concernant l'utilisation du service

La fréquence de sortie du bac ne dépend pas tant du nombre d'enfants à charge mais plutôt des pratiques/comportements vis-à-vis de la production de déchets, ceux produits par la famille et ceux produits par l'activité (pratiques des parents d'enfants gardés).

Concernant l'identification

Toutes les assistantes maternelles attendent de connaître la nouvelle grille tarifaire pour se décider sur la solution identifiée comme la plus juste. Elles veulent aussi connaître le coût d'une surdotation ou d'un bac pro.

Simulations à prévoir

Des simulations de tarifs de facturation sont à prévoir pour la réunion du 19 décembre pour comparer les coûts selon les solutions proposées :

- facture avec bac pro pour une famille de 5 personnes avec 3 enfants en garde,
- facture surdotation pour une famille de 5 personnes avec 3 enfants en garde,
- facture bac privé pour une famille de 5 personnes avec 3 enfants en garde avec levées tous les 15 jours,
- facture bac privé pour une famille de 5 personnes avec 3 enfants en garde avec levées 1 fois par mois,